

## Billet croisé : la Fnaut vous explique comment utiliser votre carte avantage adulte, même en semaine...

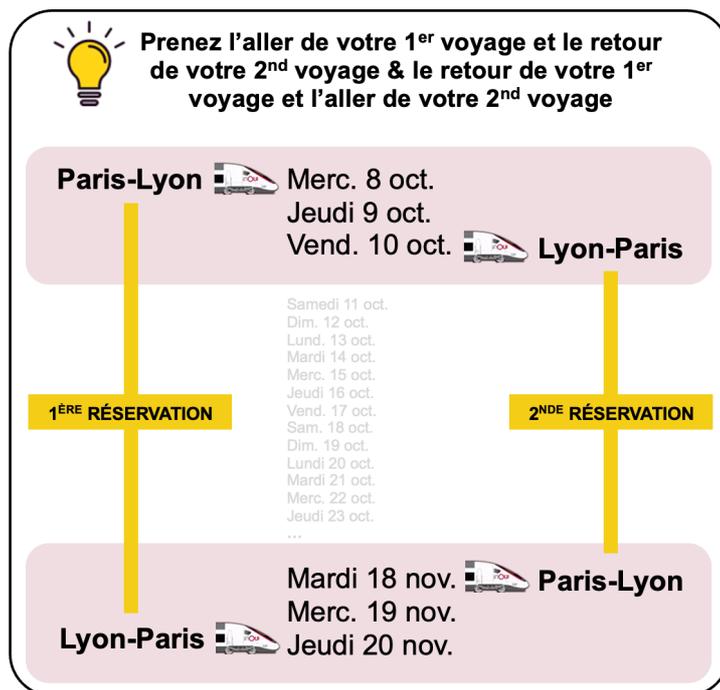
En France, la **carte Avantage Adulte** (qui fait bénéficier de 30% sur le voyage) ne fonctionne que si l'on prend un aller-retour avec une nuit du vendredi, du samedi ou du dimanche. Cette condition limite fortement son intérêt en semaine. Pourtant, une méthode simple, le « billet croisé », permet de contourner cette règle et de profiter pleinement de l'avantage tarifaire.

### Une carte française beaucoup moins souple que son équivalent allemand

Contrairement à l'Allemagne, où la BahnCard 25 comme la BahnCard 50 offrent respectivement 25 % et 50 % de réduction sur tous les trains, que ce soit en aller simple ou en aller-retour, et ceci tous les jours de la semaine, en France, pour profiter des 30 % de réduction qu'elle promet, la **carte Avantage Adulte** pour les 27-60 ans (49 €), oblige à passer une des trois nuits du week-end à destination. Cette règle exclut de facto l'utilisation de la carte par les nombreux voyageurs qui se déplacent en semaine, sans intention de passer tout ou partie du week-end à destination. Pour cela, ils doivent acheter la carte « Liberté » à... 349 € !

### Le « billet croisé » : une astuce pour contourner la règle

Il existe heureusement un moyen simple de contourner cette obligation. Il s'agit du « billet croisé ». **Si vous devez aller 2 fois de suite au même endroit à quelques semaines d'écart, la technique consiste à acheter en premier lieu l'aller de votre premier voyage et le retour de votre deuxième voyage, puis**



d'acheter sur un autre dossier le retour de votre premier voyage et l'aller de votre deuxième voyage. En croisant ainsi les trajets, vous incluez un week-end, ce qui vous permettra de bénéficier de la réduction.

Prenons un exemple concret (cf. illustration ci-contre). Au mois d'octobre prochain vous devez faire un aller-retour Paris-Lyon entre le mercredi 8 octobre et le vendredi 10. Et vous devez refaire ce voyage entre le mardi 18 novembre et le jeudi 20 novembre. Normalement votre carte Avantage n'est applicable à aucun de ces deux voyages. À moins que vous n'achetiez votre aller Paris-Lyon le 8 octobre et votre retour Lyon-Paris du 20 novembre et que vous achetiez ensuite sur un autre dossier votre Lyon-Paris du 10 octobre et votre aller Paris-Lyon du 18 novembre. En effet, entre le mercredi 8/10 et le jeudi 20/11 il y a plusieurs week-ends ! Dès lors, votre carte « Avantage » s'appliquera et vous pourrez bénéficier des 30 % de réduction, en seconde ou en première classe.

Figure 1 Schéma : l'astuce de la Fnaut pour bénéficier de la carte Avantage adulte en semaine

Si vous ne connaissez pas les dates de votre 2<sup>nd</sup> voyage, nous vous conseillons de réserver votre retour du 1<sup>er</sup> billet et votre aller du 2<sup>nd</sup> billet aux dates les plus lointaines possible. Pourquoi ? Parce que jusqu'à 7 jours avant le départ, vous n'aurez aucune pénalité à régler pour modifier votre billet, hormis le réajustement tarifaire, et qu'en 2<sup>nde</sup> les prix sont toujours plafonnés à 49 €, 69 € et 89 € selon que votre voyage sera respectivement d'une durée inférieure à 01h30, entre 1h30 et 3h00 et au-delà de 03h00.

À vous de jouer !